

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte, à partir de la réception de cette autorisation, à effectuer sur ce dernier un prélèvement trimestriel de 4,50 €, correspondant au magazine Zatopek : en janvier pour le n° de février/mars/avril, en avril pour le n° de mai/juin/juillet, en juillet pour le n° de août/septembre/octobre et en octobre pour le n° de novembre/décembre/janvier.

Lorsque je souhaite stopper l'abonnement au magazine Zatopek, je peux en faire suspendre l'exécution par simple demande à Zatopek France.

Nom et adresse du Créditeur

Nom et adresse du Débiteur

Raison sociale :			Zatopek France SA	RL
Nom, Prénom :			213 avenue Paul de	Vivie
Adresse:			84 210 Pernes les Fo	ontaines
C.P.: Ville: Tel: E-mail:			(N° émetteur 588 756	6)
Pour pouvoir traiter votre dossier, tous les champs doivent être renseignés.				
Compte à débiter				
Banque	Guichet	N° compte		Clé RIB
<i> _ _ _ </i>	_ _ _	/_/_/_/_/_	/_/_/_/	//
Coordonnées de l'Etablissement Teneur du Compte à débiter / Joindre un RIB				
Nom :				
Adresse:				
C.P. :	Ville:			
Date & signature obligatoires				

N.B.: Pour suspendre le prélèvement automatique, merci de nous le signifier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Zatopek France au moins 15 jours avant le prochain prélèvement prévu.

Document à nous retourner dûment complété et signé, accompagné d'un RIB à l'adresse suivante : Zatopek France, 213 av Paul de Vivie, 84210 Pernes-les-Fontaines